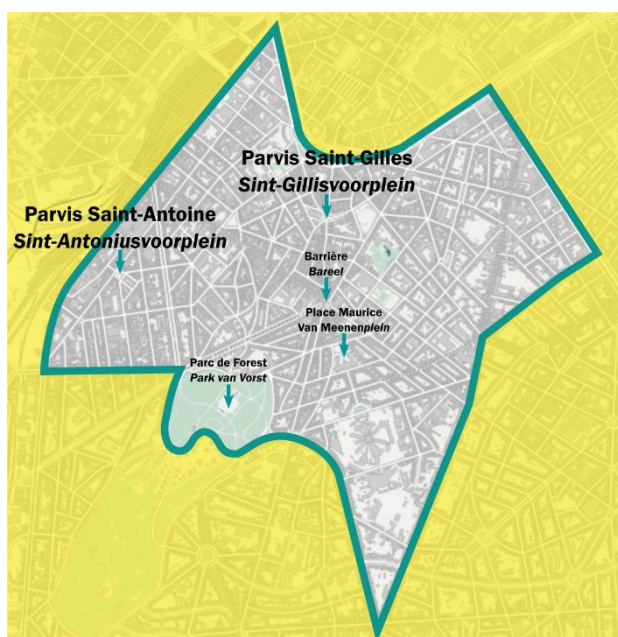


15/06/2021

Contrat local de mobilité « ParviS » : Forest et Saint-Gilles consultent les citoyen.ne.s

Une consultation citoyenne auprès des usagers du quartier Saint-Antoine est organisée dans le cadre du Contrat Local de Mobilité « ParviS ». Cette consultation porte sur la question de l'apaisement de la partie forestoise de la maille « ParviS », partagée entre Forest et Saint-Gilles et est effectuée en collaboration avec Bruxelles Mobilité et des bureaux d'étude.



Dans le cadre du plan Good Move, les communes de Saint-Gilles et Forest (et Ixelles et Bruxelles-Ville) ont été sélectionnées par la Région bruxelloise pour mettre en place une maille apaisée.

L'objectif est de **créer des rues et des places où il fait bon vivre**, où tout le monde, y compris les enfants et les personnes moins mobiles, peut se déplacer de manière autonome dans un environnement calme et sain, peut marcher et faire du vélo sans danger, où les transports en commun sont facilement accessibles, où l'on peut rentrer et sortir en voiture sans que ce mode de déplacement ne soit dominant.

La maille "ParviS" couvre la quasi-totalité de la commune de Saint-Gilles et **une partie de la commune de Forest** (et quelques rues d'Ixelles et de Bruxelles-Ville).

Les communes de Forest et Saint-Gilles souhaitent travailler à ce projet en collaboration avec les habitant.e.s et les visiteur.euse.s, les commerçant.e.s et les employé.e.s, les parents et les étudiant.e.s, les jeunes et les personnes âgées.

Après une enquête en ligne à laquelle près de 800 personnes ont répondu, une analyse approfondie du trafic et une cartographie des différents plans et projets prévus pour la maille "ParviS", les citoyen.ne.s sont maintenant invité.e.s à donner leur avis sur les différentes options envisagées lors d'un des **4 ateliers organisés en ligne ou en présentiel** :

- **Jeudi 17 juin à 19h30** : à Forest (école La Preuve par 9 - Rue du Montenegro 159)
- **Lundi 21 juin à 19h30** (en ligne)
- **Mardi 29 juin à 14h** (en ligne)
- **Mardi 29 juin à 19h30** : à Saint-Gilles (à la Maison du Peuple, Parvis de Saint-Gilles 37-39)

L'impact des différents plans de circulation (forces et faiblesses) et l'amélioration des espaces publics seront envisagés. Sur base de ces résultats, un scénario définitif sera élaboré.

Les séances en ligne seront enregistrées et publiées sur le site de la commune.

Les personnes qui ne pourront assister aux séances pourront communiquer leurs remarques **jusqu'au 11 juillet**.

Plus d'infos ?

**Estelle Toscanucci – attachée de communication auprès du cabinet du Bourgmestre –
0490/52.49.48 – etoscanucci@forest.brussels**